



ASSURANCE NEIGE



L'ASSURANCE NEIGE

SKIEZ COUVERTS !

Pas de chance, vous devez interrompre votre séjour et rentrer chez vous avant la fin des vacances ?

Ne prenez pas le risque de tout perdre.

Optez pour **L'ASSURANCE NEIGE POUR SEULEMENT**

2,50 € par jour et par personne

L'ASSURANCE NEIGE couvre les frais de secours et de rapatriement et tous ceux que vous avez déjà réglés et que vous n'avez pas consommés :

> Forfaits, location de matériel, cours de ski ESF...*

**uniquement pour les prestations achetées et réglées à l'ODEL, hors frais de dossier et de transports.*

GARANTIES ET EXCLUSIONS*

L'assurance Neige doit **OBLIGATOIREMENT** être souscrite en même temps que l'achat des prestations (forfait, cours de ski...)

CE QUI EST GARANTI POUR CHAQUE ASSURE :

- Frais de recherche et de secours en montagne (frais réels dans la limite de 15300€)
- Frais de transport sanitaire jusqu'au centre médical le plus adapté (frais réels)
- Frais de rapatriement
- Remboursement de la location du matériel, des forfaits et cours de ski non utilisés :
 - Si l'accident intervient avant 13H : remboursement au prorata temporis des prestations non utilisées.
 - Si l'accident intervient après 13H : pas de remboursement pour les forfaits et locations à la journée. Remboursement au prorata temporis des prestations non utilisées à compter du lendemain de l'accident.

**vous reporter au détail intégral des dispositions générales Europ Assistance qui vous a été remis à la souscription de votre Assurance Neige.*

INFOS UTILES

ORGANISER VOTRE RAPATRIEMENT :

Appelez ou faites appeler EUROP ASSISTANCE 24h/24h au +33 1 41 85 85 85 ET REUNISSEZ LES ELEMENTS QU'IL FAUDRA LEUR INDIQUER :

- N° DU CONTRAT : **53 863 972**
- VOTRE NOM ET L'ADRESSE DE VOTRE DOMICILE
- VOTRE ADRESSE COMPLETE SUR VOTRE LIEU DE SEJOUR
- VOTRE NUMERO DE TELEPHONE SUR VOTRE LIEU DE SEJOUR
- LES SECOURS DONT VOUS AVEZ BESOIN

DECLARER UN SINISTRE ET OUVRIR UN DOSSIER D'INDEMNISATION

Dans les cinq jours ouvrés (lundi au vendredi) suivant l'événement entraînant l'intervention de L'ASSURANCE NEIGE :

Adressez-nous en Recommandé avec accusé de Réception à l'adresse ci-dessous la déclaration de sinistre que vous trouverez dans le dépliant complet des dispositions générales d'assurance Europ' Assistance qui vous a été remis lors de la souscription de votre ASSURANCE NEIGE.

O DEL – Service Commercial
8 rue Truguet
83000 TOULON

Votre déclaration doit être accompagnée de documents spécifiques mentionnés dans les dispositions générales d'assurance Europ' Assistance.

Le résumé ci-dessus n'a pas de valeur contractuelle. Sur simple demande, consultez-nous pour obtenir le détail des garanties et conditions. Les conditions générales régissant ces assurances ainsi que vos obligations en cas d'annulation ou assistance rapatriement vous seront remises lors de la souscription de votre contrat ASSURANCE NEIGE.

Conditions d'exclusion : liste complète sur simple demande.